

Rapport synthétique

Analyse de la limitation d'injection photovoltaïque à 70 %



Comprendre la limitation de l'injection solaire

Votre installation solaire est soumise à une **limitation de l'injection à 70 % de la puissance installée**. Concrètement, cela signifie que lors de rares périodes de forte production, une partie de l'énergie potentielle n'est pas produite.

Sur la base de notre analyse, cette énergie non produite est estimée en moyenne à **0.02 %**, ce qui représente **un impact financier très limité** pour votre installation.

Cette mesure permet aux Services industriels de Lausanne (SiL) de **réduire significativement les besoins coûteux de renforcement du réseau électrique**, contribuant ainsi à **limiter l'évolution du prix de l'électricité**. Il s'agit donc d'un mécanisme avantageux, à la fois pour le réseau et pour l'ensemble des clientes et clients.

Pour mieux comprendre ce principe, l'association suisse des électriciens (AES) a réalisé une courte vidéo explicative :

[Vidéo explicative – Limitation de l'injection solaire](#)

N'ayant pas d'information précise sur **l'exposition de votre installation** ni sur **vos taux d'autoconsommation**, nous vous présentons ci-après **plusieurs scénarios représentatifs**.

Paramètres d'entrée

- Période analysée : 2024-01-01 au 2024-12-31
- Puissance installée Pmax : 12 kW
- Prix d'achat de l'électricité : 40 ct/kWh
- Prix du refoulement : 11 ct/kWh

Ratios des pertes de production (limitation à 70%)

Le ratio de pertes de production par rapport à la production totale selon l'aptitude du toit sur lequel se trouve votre installation

[Trouvez l'aptitude de votre toit sur toitsolaire.ch](https://toitsolaire.ch)

Aptitude du toit de l'installation	Ratio perte (%)
Bonne	0.00
Très bonne	0.02
Excellente	0.37

Énergie perdue (kWh)

Estimation de l'énergie non produite due à la limitation d'injection.

Aptitude du toit de l'installation	Énergie perdue (kWh)
Bonne	0.00
Très bonne	1.72
Excellente	41.52

Conséquences financières

Si votre taux d'autoconsommation est inférieur à 97 %, l'énergie non produite aurait été refoulée au tarif de reprise à 11 ct/kWh.

Aptitude du toit de l'installation	CHF
Bonne	0.00
Très bonne	0.19
Excellente	4.57

Si votre taux d'autoconsommation est de 100 %, l'énergie non produite aurait été autoconsommée au tarif d'achat de 40 ct/kWh.

Aptitude du toit de l'installation	CHF
Bonne	0.00
Très bonne	0.69
Excellente	16.61

Méthode

Nous avons utilisé la courbe de puissance de **101** installations de notre parc solaire SiL-renouvelables (SI-REN) en production pure. Après filtrage, **53** installations ont été retenues.

Nous avons considéré une limitation de la production à 70 % de la puissance installée (sans autoconsommation), représentant le scénario le plus conservatif.

Types d'installations

Aptitude du toit	Installations SI-REN de référence
Bonne	Quantile 25 % des 53 installations
Très bonne	Médiane des 53 installations
Excellente	Quantile 75 % des 53 installations

Illustration de la limitation de production à 70 %

Le graphique ci-dessous illustre l'effet de la limitation de production pour trois types d'installations photovoltaïques.

